



Charleville-Mézières, le 15 novembre 2019

Le comité directeur du Pacte Ardennes s'est réuni pour la sixième fois

Le comité directeur (CODIR) du Pacte Ardennes **s'est réuni ce 15 novembre 2019 pour la sixième fois**. Il a notamment permis de :

- Faire le point sur la mise en œuvre d'outils de redynamisation du territoire dans les Ardennes, tels que les **opérations de revitalisation du territoire** ou l'**agenda rural**.
 - La redynamisation des territoires ruraux et des petites centralités est une priorité du Gouvernement, qu'il souhaite mettre en œuvre au plus près des réalités locales. Un certain nombre de communes jouant le rôle de centralités sont en effet aujourd'hui confrontées à d'importantes difficultés (vacance commerciale et résidentielle élevée, perte d'attractivité ...). Le Pacte Ardennes constitue donc un cadre privilégié pour la mise en œuvre de dispositifs nationaux venant en appui de ces territoires.
- Présenter l'offre de la « Team France Export », composée de Business France, CCI France et BPI France, au service de l'internationalisation des entreprises françaises et des acteurs privés offrant des solutions export. L'objectif de la TFE est de proposer aux petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de taille intermédiaire (ETI) un dispositif d'aide à l'exportation adapté avec des guichets uniques régionaux.
- Valider une nouvelle fiche-action :
 - Il s'agit de créer un service de **Coordination d'Intervention en Médecine Générale** et de **Coordination d'Intervention en Milieu Hospitalier**.
 - Cette coordination visera à organiser et à planifier, sous la responsabilité d'un médecin généraliste, les parcours de santé des patients et de les orienter vers les services sanitaires, sociaux et médico-sociaux adaptés à leurs besoins. Elle sera appuyée dans cette mission par des Coordinateurs

d'Intervention en Milieu Hospitalier (CIMH), qui interviendront pour l'organisation des hospitalisations, l'accès aux rendez-vous avec un spécialiste et la préparation des sorties des patients.

- Évoquer de nouvelles fiches-projet :

- Il s'agit de l'implantation éventuelle d'une deuxième **Micro-Folie** dans les Ardennes dans le quartier de la Ronde Couture (la première s'est créée récemment à Carignan).
 - La Micro-Folie est un **musée numérique de proximité** constitué d'une « galerie numérique » et de modules d'activités et de services rattachés à cette offre. Une première Micro-Folie, inaugurée en septembre 2019, a été mise en place à Carignan dans le cadre du Pacte Ardennes.
- De créer une « **Digitale Académie** » dans les Ardennes, afin de permettre aux jeunes bacheliers de poursuivre un **cursum à distance** avec l'appui d'un coaching personnalisé.
- De soutenir la création d'un **pôle scientifique labellisé CNRS** autour du Centre de Formation et de Recherche en Éco-éthologie (CERFE) de l'université de Reims Champagne-Ardenne.
 - Implanté à Boult-aux-Bois, il serait la seule station de terrain universitaire dédiée à l'étude, la conservation et la gestion des mammifères sauvages terrestres en France.

Suite à la validation de cette nouvelle fiche-action, l'engagement financier en faveur du Pacte Ardennes s'élève à ce jour à près de 85 millions d'euros répartis comme suit :

- État : 33,06 millions
- Fonds européens : 6,26 millions
- Conseil régional Grand Est: 14,34 millions
- Conseil départemental des Ardennes : 6,01 millions
- EPCI : 9,46 millions
- Autres partenaires (dont fonds privés) : 15,71 millions

Le montant global des opérations a vocation à évoluer à la hausse compte tenu des nouvelles fiches-action qui seraient validées lors des CODIR à venir.

CONTACT PRESSE:

@: pref-communication@ardennes.gouv.fr



@Prefet08



Préfet des Ardennes